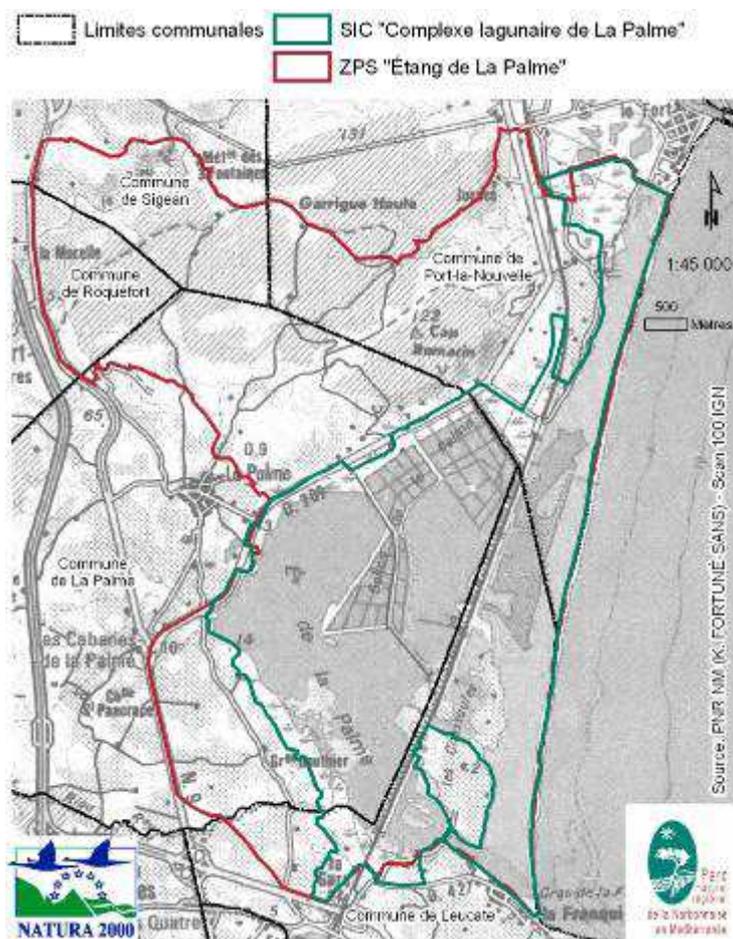


## FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR910 14 41 / FR911 2006

<https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>



### DIRECTIVE OISEAUX

Site FR9112006

Zone de protection spéciale (ZPS) « Étang de La Palme »

Département : Aude

Surface du site: 3904 ha

Opérateur/animateur du site : Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée

### DIRECTIVE HABITATS FAUNE FLORE

Site FR9101441

Nom : Zone spéciale de conservation (ZSC)  
« Complexe lagunaire de La Palme »

Département : Aude

Surface du site: 1840 ha

Opérateur/animateur du site : Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée

### Description du site

L'étang de La Palme est situé sur le littoral du département de l'Aude. La \*lagune côtière constitue le cœur du site Natura 2000. Espace à cheval entre les domaines maritime et continental, il est séparé de la mer par une bande sableuse appelée "lido", où l'on retrouve la diversité d'habitats littoraux d'intérêt communautaire : steppes salées, fourrés halophiles, milieux dunaires, etc. L'étang communique avec la mer grâce à l'un des derniers graus naturels de Méditerranée. L'alimentation en eau douce étant quant à elle principalement d'origine karstique, la qualité de l'eau de cette lagune est bonne ; si bien que l'étang de La Palme a été classé lagune de référence du point de vue de la DCE.

Les abords de l'étang sont constitués de vastes étendues de prés salés aux faciès diversifiés et d'un salin. Cet ensemble abrite un grand nombre d'oiseaux d'eau (Laro-limicoles, anatidés, rapaces).

À l'Ouest de l'étang, le plateau rocheux du Cap Romarin est occupé par des \*pelouses à Brachypode rameux, qui abritent des passereaux et rapaces inféodés aux milieux secs méditerranéens (Pipit rousseline, ), tandis que la zone viticole au Sud-Est accueille plutôt des oiseaux préférant une mosaïque de milieux agricoles (Bruant ortolan, etc.).

## Les habitats d'intérêt communautaire du site

Habitats principaux d'IC	Code Natura 2000	Surface (ha)	État de conservation	Menaces principales
Lagunes méditerranéennes (toutes confondues)	1150-2	788,81	Non évalué	Eutrophisation / Remblaiement / Urbanisation / Sports nautiques
Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles	1310-4	3,88	Bon	Piétinement / surfréquentation / modification du fonctionnement hydraulique
Prés salés méditerranéens ( <i>Juncetalia maritimi</i> )	1410	9,85	Bon	Piétinement / surfréquentation / modification du fonctionnement hydraulique
Prés salés méditerranéens des hauts niveaux	1410-2	61,03	Bon	Piétinement / surfréquentation / modification du fonctionnement hydraulique
Fourrés halophiles méditerranéens	1420-2	307,51	Bon	Piétinement / surfréquentation / modification du fonctionnement hydraulique
Steppes salées méditerranéennes ( <i>Limonietales</i> )	1510	2,21	Bon	Piétinement / surfréquentation / modification du fonctionnement hydraulique
Salicorniaies des prés salés méditerranéens	1310-3	3,46	Bon	Piétinement / surfréquentation / modification du fonctionnement hydraulique
Dunes mobiles embryonnaires	2110	2,51	Bon	Piétinement / surfréquentation / prélèvements de sable / nettoyage mécanique des plages
Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria subsp. australis</i> des côtes méditerranéennes	2120-2	0,39	Bon	Piétinement / surfréquentation / prélèvements de sable / nettoyage mécanique des plages
Dunes fixées du littoral méditerranéen du <i>Crucianellion maritimae</i>	2210-1	3,55	Bon	Piétinement / surfréquentation / prélèvements de sable / nettoyage mécanique des plages / fermeture des milieux
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	3140	0,04	Non évalué	Comblement / pollution
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	6220	1,31	Défavorable	Fermeture des milieux
Galeriers riverains à Tamaris	92D0-3	11,37	Bon	Crues/dépôts sauvages / Coupes sauvages / incendies / non-entretien des cours d'eau
Laises de mer des côtes méditerranéennes	1210-3	0,38	Bon	Nettoyage mécanique de plage / Surfréquentation /

### Espèces d'intérêt communautaire présentes (Chiroptères)

CODE	NOM
1303	Petit Rhinolophe
1304	Grand Rhinolophe
1307	Petit Murin
1310	Minioptère de Schreibers
1321	Murin à oreilles échancrées

Les espèces de chauve-souris identifiées sur ce site l'utilisent exclusivement pour leur alimentation ou en migration.

### Espèces d'intérêt communautaire présentes (Oiseaux)

p=espèce résidente, r = reproduction, c=concentration ou transit, w=hivernage

Nom	Code N2000	Statut	Etat de conservation	Menaces
Aigle de Bonelli	A093	p	Mauvais	- Persécutions directes de l'espèce - Électrocution/collision avec le réseau électrique - Fermeture progressive des milieux - Dérangements - Urbanisation et aménagements lourds.
Cochevis de Thékla	A245	p	Moyen	- Fermeture des milieux - Urbanisation - Augmentation de la prédation.
Traquet oreillard	A278	r	Mauvais	- Fermeture des milieux - Urbanisation - Augmentation de la prédation.
Ibis falcinelle	A032	w	Mauvais	- Dérangements près des sites de reproduction et des dortoirs ; - Destruction des habitats de nidification ; - Electrocuton/collision avec le réseau électrique - Pollution des milieux humides
Pipit rousseline	A255	r	Moyen	- Fermeture des milieux favorisée - Urbanisation - Augmentation de la prédation.
Alouette calandrelle	A243	r	Moyen	- Dérangements près des sites de reproduction et des dortoirs ; - Destruction des habitats de nidification ; - Electrocuton/collision avec le réseau électrique - Pollution des milieux humides
Avocette élégante	A132	r	Mauvais	- Dégradation et destruction des zones humides côtières liées au changement climatique ; - Intensification des pratiques agricoles entraînant l'assèchement des marais ; - Abandon de l'exploitation de parcelles ; - Gestion hydraulique inadaptée ; - Urbanisation et dérangements.
Butor étoilé	A021	p	Mauvais	- Drainage des zones humides / Urbanisation - Déficit pluviométrique devenu récurrent chaque

				<p>année ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faucardage des roselières trop fréquent ou en période de reproduction ;</li> <li>- Pollution des eaux</li> <li>- Perturbations en période de reproduction.</li> </ul>
Crabier chevelu	A024	c	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition par le drainage et la mise en culture des marais ;</li> <li>- Gestion hydraulique inadaptée des marais d'eau douce.</li> </ul>
Goéland railleur	A180	p	Très mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte des zones humides et stabilisation des habitats littoraux par l'endiguement ;</li> <li>- Compétition avec le Goéland leucophée ;</li> <li>- Dérangements, prédation terrestre et aléas climatiques.</li> </ul>
Gravelot à collier interrompu	A138	p	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangements dus à la fréquentation humaine ;</li> <li>- Urbanisation</li> <li>- Evolution des milieux avec l'augmentation du couvert végétal ;</li> <li>- Nettoyage des plages</li> </ul>
Héron pourpré	A029	r	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction ou dégradation des zones humides ;</li> <li>- Fréquentation humaine dans les zones de reproduction ;</li> <li>- Pollution des eaux</li> </ul>
Lusciniole à moustaches	A293	p	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des niveaux d'eau inadéquats</li> <li>- Eutrophisation</li> <li>- Dérangement (pression touristique, démoustication) ;</li> <li>- Fauche des roselières.</li> </ul>
Pie-grièche à tête rousse	A341	r	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abattage d'arbres isolés ou de haies</li> <li>- Utilisation de produits phytosanitaires en zones cultivées.</li> </ul>
Sterne naine	A195	r	Très mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation du littoral, divagation des chiens...</li> <li>- Urbanisation</li> </ul>
Busard cendré	A084	r	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très sensible aux conditions météorologiques hivernales ;</li> <li>- Fermeture des milieux ;</li> <li>- Création de nouveaux vignobles en zone de garrigue ;</li> <li>- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce ;</li> <li>- Urbanisation et aménagements lourds.</li> </ul>
Marouette de Baillon	A121	c	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon de l'activité salicole ;</li> <li>- Drainage, comblement et pollution ;</li> <li>- Urbanisation, industrialisation et développement des activités touristiques.</li> </ul>
Marouette ponctuée	A119	c	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon de l'activité salicole ;</li> <li>- Drainage, comblement et pollution ;</li> <li>- Urbanisation, industrialisation et développement des activités touristiques.</li> </ul>

Marouette poussin	A120	c	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon de l'activité salicole ;</li> <li>- Drainage, comblement et pollution ;</li> <li>- Urbanisation, industrialisation et développement des activités touristiques.</li> </ul>
Faucon pèlerin	A103	p	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture des milieux ;</li> <li>- Dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, fréquentation,...) ;</li> <li>- Persécutions directes de l'espèce (tir, piégeage, empoisonnement, désairage,...) ;</li> <li>- Urbanisation</li> </ul>
Phragmite aquatique	A294	c	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des niveaux d'eau inadéquats</li> <li>- Eutrophisation</li> <li>- Dérangement (pression touristique, démoustication) ;</li> <li>- Fauche des roselières.</li> </ul>
Sterne caugek	A191	w	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation du littoral, divagation des chiens... ;</li> <li>- Urbanisation.</li> </ul>
Aigrette garzette	A026	p	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangements près des sites de reproduction et des dortoirs ;</li> <li>- Destruction des habitats de nidification ;</li> <li>- Electrocuton/collision avec le réseau électrique ;</li> <li>- Pollution des milieux humides</li> </ul>
Bihoreau gris	A023	c	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangements près des sites de reproduction et des dortoirs ;</li> <li>- Destruction des habitats de nidification ;</li> <li>- Electrocuton/collision avec le réseau électrique ;</li> <li>- Pollution des milieux humides</li> </ul>
Alouette calandre	A242	c	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangements près des sites de reproduction et des dortoirs ;</li> <li>- Destruction des habitats de nidification ;</li> <li>- Electrocuton/collision avec le réseau électrique ;</li> <li>- Pollution des milieux humides</li> </ul>
Blongios nain	A022	r	Très mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction directe des habitats de zones humides ;</li> <li>- Pollution ;</li> <li>- Modification du régime hydraulique des marais et cours d'eau ;</li> <li>- Sécheresse et désertification des zones d'hivernage ;</li> <li>- Dérangements humains dans les sites de nidification</li> <li>- Prédation des couvées et nichées.</li> </ul>
Bruant ortolan	A379	r	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon des pratiques agricoles d'élevage ;</li> <li>- Fermeture des milieux ;</li> <li>- Agriculture plus intensive ;</li> <li>- Urbanisation ;</li> <li>- Utilisation de produits phytosanitaires en zones cultivées.</li> </ul>
Busard des roseaux	A081	p	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction ou dégradation des zones humides ;</li> <li>- Fréquentation humaine dans les zones de reproduction ;</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Empoisonnement par divers produits chimiques ;</li> <li>- Tirs illégaux.</li> </ul>
Échasse blanche	A131	r	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Urbanisation du littoral ;</li> <li>- Dégradation des zones humides par pollution ou dysfonctionnement hydraulique ;</li> <li>- Dérangements occasionnés par la forte pression anthropique ;</li> <li>- Dégradation des écosystèmes lagunaires par eutrophisation ou salinisation trop importante.</li> </ul>
Fauvette pitchou	A302	p	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très sensible aux conditions météorologiques hivernales ;</li> <li>- Fermeture des milieux ;</li> <li>- Création de nouveaux vignobles en zone de garrigue ;</li> <li>- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce ;</li> <li>- Urbanisation et aménagements lourds.</li> </ul>
Pie-grièche méridionale	-	p	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très sensible aux conditions météorologiques hivernales ;</li> <li>- Fermeture des milieux ;</li> <li>- Création de nouveaux vignobles en zone de garrigue ;</li> <li>- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce ;</li> <li>- Urbanisation et aménagements lourds.</li> </ul>
Flamant rose	A035	c / w	Très mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon de l'activité salicole ;</li> <li>- Drainage, comblement et pollution ;</li> <li>- Urbanisation, industrialisation et développement des activités touristiques.</li> </ul>
Grand-duc d'Europe	A026	p	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture des milieux ;</li> <li>- Dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, fréquentation,...) ;</li> <li>- Persécutions directes de l'espèce (tir, piégeage, empoisonnement, désairage,...) ;</li> <li>- Urbanisation</li> </ul>
Œdicnème criard	A133	r	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture intensive ;</li> <li>- Dérangements aux alentours des sites de reproduction ;</li> <li>- Utilisation de produits phytosanitaires ;</li> <li>- Destruction des oeufs ou des poussins par les machines agricoles.</li> </ul>
Rollier d'Europe	A231	r	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abattage d'arbres isolés ou de haies (site de reproduction) ;</li> <li>- Utilisation de produits phytosanitaires ;</li> </ul>
Sterne pierregarin	A193	r	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangement anthropique ;</li> <li>- Pollution des eaux ;</li> <li>- Fermeture et colonisation par la végétation ;</li> <li>- Absence de gestion des niveau d'eau.</li> </ul>

Busard Saint-Martin	A082	w	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Persécutions directes de l'espèce ;</li> <li>- Électrocution/collision avec le réseau électrique ;</li> <li>- Fermeture progressive des milieux</li> <li>- Dérangements ;</li> <li>- Urbanisation et aménagements lourds.</li> </ul>
Engoulevent d'Europe	A224	r	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très sensible aux conditions météorologiques hivernales ;</li> <li>- Fermeture des milieux ;</li> <li>- Création de nouveaux vignobles en zone de garrigue ;</li> <li>- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce ;</li> <li>- Urbanisation et aménagements lourds.</li> </ul>
Alouette lulu	A246	p	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon des pratiques agricoles d'élevage ;</li> <li>- Fermeture des milieux ;</li> <li>- Agriculture plus intensive ;</li> <li>- Urbanisation ;</li> <li>- Utilisation de produits phytosanitaires en zones cultivées.</li> </ul>
Grande Aigrette	A027	w	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangements près des sites de reproduction et des dortoirs ;</li> <li>- Destruction des habitats de nidification ;</li> <li>- Electrocuton/collision avec le réseau électrique ;</li> <li>- Pollution des milieux humides</li> </ul>
Martin-pêcheur d'Europe	A229	w	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangements près des sites de reproduction ;</li> <li>- Erosion des sommets de berge provoquée par le bétail et les engins agricoles ;</li> <li>- Destruction des berges (aménagements, érosion d'origine agricole) ;</li> <li>- Pollution des milieux humides (produits phytosanitaires).</li> </ul>

### Principaux objectifs et enjeux sur le site

Objectifs principaux	Habitat ou espèce visés	Exemple de mesures de gestion
1- Informer et sensibiliser les acteurs locaux et le grand public, faire respecter les réglementations	tous	Edition de plaquettes / pose de panneaux d'information / renforcer la surveillance
2- Gérer la fréquentation du public	tous	Mise en place d'aménagements pour la canalisation du public dans zones les plus fréquentées
3- Améliorer la qualité de l'eau	tous	Limitation de l'emploi de produits phytosanitaires en agriculture et infrastructures de transport / limitation des apports trophiques urbains / plan de détournement des poids lourds
4- Améliorer le	tous	Gestion concertée du grau / limiter les

fonctionnement hydraulique de l'étang et de ses marais périphériques		sources de comblement / préserver les sources karstiques / stopper le développement de la cabanisation
5- Gérer les salins en tant qu'habitat d'oiseaux	tous	Réaliser un plan de gestion des salins Mettre en œuvre le plan de gestion
6- Préserver les habitats naturels et d'espèces à vocation agricole ou pastorale	tous	Ouverture des milieux / Entretien des milieux ouverts / Restauration et entretien des murets et des haies / Conversion au Bio
7- Améliorer les connaissances naturalistes	tous	Suivi des milieux naturels / études naturalistes

**Pour en savoir plus :**

**Contact :** Kattalin FORTUNÉ-SANS

**Sources d'information :**

Site du MTES: [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Site de la DREAL Occitanie : [www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr)

Site de la DDT :

Site de l'opérateur : <https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/actions-parc/environnement/lagunes-zones-humides/animation-sites-natura-2000/etang-de-palme>